



Termes de Références (TDR) des consultants individuels

Accompagnateurs Spécialisés dans le cadre du programme « Let us Learn (LUL) »

Fonds d'Intervention pour le Développement (FID)

Date : 06 avril 2020

	VERSION INITIALE	VERSION 2
Elaboré par : Bruno RAKOTOBE, Responsable du Programme LUL	Le 06 avril 2020	
Vérifié par : Achille RAZAKATOANINA, Directeur des Transferts monétaires	Le 06 avril 2020	
Approuvé/validé par : ANDRIANANTENAINA Jaona, Directeur Général	Le 16 avril 2020 	

<p align="center">Termes de Références (TDR) pour les consultants individuels Accompagnateurs Spécialisés dans le cadre du programme LUL (Let Us Learn) – Fonds d’Intervention pour le Développement (FID)</p>

I. Contexte

Le Fonds d’Intervention pour le développement (FID) en collaboration avec la Banque Mondiale et l’UNICEF met en œuvre un programme de transferts monétaires pour les ménages les plus vulnérables dans 13 districts de Madagascar (Ambovombe, Amboasary, Tsihombe, Bekily, Beloha, Toliara II, Betsioky Sud, Mahanoro, Toamasina II, Ambohimahaso, Vohipeno, Faratsiho, Betafo).

Ce transfert est attribué aux ménages ayant des enfants de 0 à 14 ans. De plus, un transfert additionnel est octroyé à ces mêmes ménages s’ils ont des enfants en classe de CM2 et au collège âgé moins de 18 ans. Ces transferts sociaux visent à favoriser la scolarisation au primaire ainsi que la transition et rétention dans le collège, puis à améliorer la nutrition des enfants.

Des activités d’accompagnements complètent ces transferts sociaux en sensibilisant et en formant les bénéficiaires à la gouvernance citoyenne au leadership, à la promotion des femmes, au planning familial, et particulièrement à la promotion des Pratiques Familiales Essentielles (PFE). Parallèlement à cette approche, le programme LUL cible particulièrement la mobilisation des jeunes bénéficiaires.

La promotion des Pratiques Familiales Essentielles (PFE) repose en grande partie sur la communication pour le développement ou C4D, à différents niveaux : individuel (ménages bénéficiaires directs, mères de famille), interpersonnel (familles, amis, réseaux sociaux), communauté (relations entre les groupes), organisationnel (organisations et entités sociales), politique.

La Promotion des Pratiques Familiales Essentielles auprès des ménages bénéficiaires du Programme LUL¹ fait partie intégrante des mesures d’accompagnement complétant les transferts Sociaux.

De ce fait, le FID envisage de recruter 07Accompagnateurs Spécialisés dans les zones où le programme LUL intervient.

II. Missions

La mission principale du consultant est de mener à bien les activités de mesures d’accompagnement conformément au plan d’action et aux termes de référence confiés au consultant par le FID.

III. Objectifs

D’ici, la fin du projet, afin de promouvoir un changement de comportement positif par rapport au PFE prioritaire dans les zones d’interventions de LUL, l’approche C4D met l’accent sur l’approche jeune, l’approche de proximité et l’approche par le pair via la mise en place des Relais Communautaires Jeunes (RCJ). Ainsi, Les objectifs de la mission des AS LUL sont de :

¹¹ Let Us Learn : programme élaboré par l’UNICEF dont le FID est le partenaire dans la mise en œuvre du volet transfert monétaire

- Assurer les activités d'accompagnement en collaboration avec les partenaires techniques locaux entre autres les CSB, la Direction régionale de la jeunesse et du sport, les CISCO, les associations des jeunes....
- Promouvoir les pratiques familiales essentielles au niveau de la communauté cible notamment les groupes des jeunes et les jeunes
- Assurer le suivi de proximité des activités mises en place en collaboration avec les relais communautaires des jeunes

IV. Zones d'intervention

Un Accompagnateur spécialisé par district répartie dans les 07 districts d'interventions de LUL : Toamasina II, Mahanoro, Vohipeno, Faratsiho, Betafo, Ambohimahaso, Betioky Atsimo

Les zones d'intervention sont présentées dans le tableau ci-dessous :

PROVINCES	REGIONS	DISTRICTS
TOLIARY	ATSIMO ANDREFANA	BETIOKY ATSIMO
TOAMASINA	ATSINANANA	TOAMASINA II
		MAHANORO
FIANARANTSOA	HAUTE MATSIATRA	AMBOHIMAHASOA
	VATOVAVY	VOHIPENO
ANTANANARIVO	VAKINAKARATRA	FARATSIHO
		BETAFO

V. Activités des consultants individuels accompagnateurs spécialisés

Les activités des Accompagnateurs Spécialisés consistent à :

- Participer à toutes les activités de formations et de regroupement organisés par FID dans le cadre de cette promotion des Pratiques Familiales Essentielles
- Planifier un calendrier détaillé des descentes sur terrain, relatif aux activités d'accompagnement C4D/PFE et soumettre au niveau du FID pour approbation
- Assurer la mise en place des Relais Communautaires Jeunes qui se chargeront des suivis de proximité des activités d'accompagnement C4D/PFE et de la pérennisation de l'action
- Renforcer les capacités des Relais Communautaires Jeunes (RCJ) conformément à l'approche C4D/PFE
- Coordonner /Planifier/ mettre en œuvre toutes les activités de Promotion des PFE dans son district d'intervention selon l'approche C4D/PFE :
 - ✓ Etablir un état des lieux de son district d'intervention en matière de PFE tout en tenant compte les résultats de la collecte des données PFE des communes
 - ✓ Organiser et effectuer les ateliers de développement de Plan d'action Communication C4D/PFE de son district
 - ✓ Valider auprès des acteurs les plans d'action générique des communes de son district d'intervention
 - ✓ Coordonner les activités de Promotion de PFE inscrites dans les plans d'action C4D de son district
- Appuyer le FID sur l'alimentation de sa base de données
- Coordonner /Planifier/ mettre en œuvre toutes les activités de sensibilisation/mobilisation des

jeunes dans son district d'intervention :

- ✓ Faire la sensibilisation et la mobilisation des jeunes suivant les directives du FID
- ✓ Avec l'appui des RCJ :
 - Planifier/organiser les activités de rencontre culturelle/sportif des jeunes dans sa zone d'intervention
 - Promouvoir la participation des jeunes et les groupes des jeunes au niveau des espaces de bien être ou tout autre lieu de regroupement
 - Sensibiliser ces jeunes selon les thématiques à promouvoir au niveau du FID.
 - Faire le suivi de l'assiduité des jeunes et des activités de mesures d'accompagnements propre à LUL
- ✓ Collecter les rapports mensuels des relais communautaires jeunes et les consolider avant de les transmettre au niveau du FID
- ✓ Payer les indemnités mensuelles des relais communautaires jeunes après avoir reçu les rapports mensuels de ces derniers et rendre compte au FID avec les justificatifs requis.
- ✓ Organiser les débats sur plateau radio
- Dispatcher les outils/support nécessaire aux activités de mesures d'accompagnement au niveau des RCJ et mettre en place un système de suivi de ces outils/supports,
- Etablir et présenter les rapports demandés par le FID,
- Autres tâches confiées aux Accompagnateurs Spécialisés par la Direction Interrégionale concernée.

L'Accompagnateur Spécialisé établira un chronogramme révisé d'exécution de ses prestations et le planning de démarrage de ses activités.

Etapas des activités C4D/PFE

- a. Prise en main des Accompagnateurs spécialisés et internalisation de l'approche C4D/PFE
- b. Organisation d'ateliers de coordination au niveau communal sur l'établissement du plan d'action C4D/PFE
- c. Ateliers techniques avec les responsables de structures d'encadrement (jeunes/associations/groupes, ...)
- d. Identification et mise en place des RCJ ou Relais Communautaires Jeunes
- e. Renforcement de capacité du RCJ
- f. Activités de sensibilisation des PFE prioritaires et des thématiques jeunes à travers l'organisation en amont des activités culturelles et sportives (activité mensuelle)
- g. Organisation débat sur plateau radio (activité mensuelle)
- h. Organisation des événements finals relatifs aux activités sportives et culturelles au niveau communal
- i. Visite à domicile (VAD) pour la promotion de la parentalité positive et de la masculinité positive.

VI. Livrables

Les Consultants individuels accompagnateurs spécialisés livreront au FID :

- Un rapport d'activité (à produire mensuellement avec les annexes selon les directives du FID)
 - Un rapport final à la fin du contrat
- Dix (10) jours après la fin des prestations sur terrain. Les rapports sont matérialisés par :
- a- Deux exemplaires en version physique,
 - b- Une version électronique

VII. Conditions de travail

- L'Accompagnateur Spécialisé aura le statut de consultant individuel. Ainsi, le consultant prendra en charge les déplacements pour se rendre dans les zones d'interventions
- Il (elle) sera sous la supervision directe du Responsable des Transferts Monétaires et Développement Humain du FID
- La durée de la prestation est de (08) huit mois renouvelables sur la base des résultats de l'évaluation de ses prestations.

VIII. Profil requis

- Au minimum Bac + 3 dans les domaines suivants économie, gestion, sciences sociales, géographie ou domaines équivalents pouvant œuvrer dans le domaine de développement social et communautaire
- Disposer d'au minimum 3 ans d'expériences dans le domaine de mobilisation communautaire
- Avoir ne expérience en conduite de formation des Adultes
- Maîtriser le dialecte local selon la zone d'intervention
- La connaissance de l'approche C4D/PFE serait un atout
- Une expérience en mobilisation des jeunes serait un atout
- Une expérience antérieure en tant qu'Accompagnateur spécialisé LUL serait un atout